

Question : Salam aleikoum, je voudrai seulement vous rappeler une chose c'est que Le Messager de Dieu (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) nous dis dans un Hadith, qu'il y aura après lui 73 sectes et que toutes brûleront sauf une! Celle qui aura Suivi le livre alkitab et la sunna du Messager d'ALLAH. Ma question est pourquoi êtes vous donc divisés en suivant un seul cheikh que vous prétendez être le descendant du Messager d'ALLAH ? la division dans le din n'est pas bon barakallahoufik de répondre et d'afficher bien évidemment mon message !

Nous avons pris en compte votre question et fort est de constater l'obsession de nombreuses et ignorantes personnes au sujet de ce hadith en question, comme si tout le Qoran et les hadiths prophétiques ne se résument qu'à celui-là. Et le pire est de constater qu'à partir de l'interprétation erronée de ce hadith, certains y puisent l'autorisation d'enfreindre tous les commandements Divins et prophétiques concernant le respect de la sacralité du musulman qui pourtant fait l'unanimité.

Donc, concernant ce hadith que beaucoup d'ignorants aiment utiliser comme arme et argument contre certains groupes parmi les musulmans, tendant à soutenir que le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a voulu parler de tels et tels groupes, sachez avant tout que c'est une interprétation gratuite construite sur leurs passions et leurs rancœurs :

Le Sheikh Al-Kawtharî dit lui-même au sujet de ce hadith : « Divers hadiths ont été rapportés concernant la scission de la Communauté en soixante-treize sectes. Les uns ne disent pas qui est destiné à périr. D'autres précisent qu'une seule de ces sectes est sauvée tandis que les autres périront. Et les derniers affirment que toutes les sectes seront sauvées, excepté une seule, qui est celle des hérétiques.

Les savants ont divergé sur l'authenticité totale ou partielle de ces hadiths, tout comme ils ont divergé sur la portée du nombre mentionné, ainsi que sur la communauté désignée : s'agit-il de la communauté qui invite à l'Islam (c'est-à-dire les musulmans), ou la communauté qui reçoit l'invitation (c'est-à-dire tous ceux qui ne sont pas encore musulmans, car tous font partie de la communauté) ?

Ibn Hazm a fait part de son avis, concernant le hadith de la scission de la Communauté en soixante-treize sectes, dans son livre **Al-Fisal**, au chapitre de la foi. Il écrit : « On a rapporté un hadith du Messager de Dieu (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) selon lequel les Qadarites et les Murji'ites seraient les Mages de cette Communauté. Un autre hadith a été rapporté : « Cette Communauté se divisera en soixante-treize sectes ; toutes iront en Enfer, sauf une. »

Abû Muhammad dit : « Ces deux hadiths sont fondamentalement défailants du point de vue de leur chaîne de narration. Or, tout récit dont telle est la condition ne constitue pas un argument valable chez ceux qui acceptent les narrations isolées. Comment en serait-il alors autrement chez ceux qui ne les acceptent pas ? »

Ibn Al-Wazîr dit dans son livre **Al-'Awâsim Wal-Qawâsim** : « Prends garde à ne pas te laisser abuser par l'addition « Toutes iront en Enfer, sauf une. », car c'est une addition frauduleuse et controvérsée. Il ne serait d'ailleurs pas étonnant qu'elle soit une instillation des athées. Ibn Hazm est d'avis que ce hadith est défailant. »

Ash-Shams Muhammad Ibn Ahmad Al-Bishârî Al-Maqdisî dit dans son livre **Ahsan At-Taqâsim**, après avoir énuméré les sectes et mentionné le hadith « Soixante-douze iront au

Paradis et une seule ira en Enfer. » ainsi que le hadith « Soixante-douze iront en Enfer et une seule sera sauvée. » : « Ce dernier hadith est le plus célèbre, bien que le premier soit plus authentique du point de vue de sa chaîne de narration. » »

En outre, ce hadith ne fait pas partie des traditions authentiques sur lesquelles on peut se fonder. Il n'a d'ailleurs été rapporté ni par Boukhari ni par Mouslim.

Cheikh Muhammed El Ghazzali a dit : « Par conséquent, la secte sauvée mentionnée dans le hadith que nous avons rapporté - à supposer qu'il veuille bien être authentique -, n'est pas une secte particulière parmi celles qui ont porté un nom spécifique dans l'Histoire de la Communauté islamique. La secte sauvée compte dans ses rangs les chercheurs de vérité, d'où qu'ils viennent et même s'ils se trompent de chemin, du moment que leur intention demeure sincère, que leur souci premier est la sauvegarde de la Communauté des Musulmans et qu'ils s'acquittent des devoirs religieux qui leur incombent, en termes de prière, de lutte dans le Sentier de Dieu, d'injonction au bien, de réprobation du mal et autres préceptes prônés par l'Islam. Quant aux autres sectes que le hadith promet à l'Enfer, il s'agit des groupes dont les intentions sont trompeuses, même s'ils parviennent à la vérité. Ce sont ceux qui, à des fins de pouvoir, n'hésitent pas à tuer pour gagner l'autorité ou pour tirer profit de ce bas monde, tout en négligeant des commandements et des prohibitions légiférées par Dieu - Exalté soit-Il... »

Si certains désirent tant incriminer la Tidjaniya parmi les sectes égarées, c'est du fait qu'elle fait partie de l'école du Soufisme (Tassawouf) ; or certaines idéologies contemporaines luttent ardemment pour discréditer le Soufisme et le faire apparaître comme étranger à l'Islam et contraire au Qoran et à la Sunna, ce qui est entièrement faux bien entendu. Voici un très léger aperçu sur les dires de grands savants et sommités concernant la place du Soufisme dans l'Islam.

Abd al-Wahhab al-Cha`rani al-Hanafî qui est un savant Hanafî de fiqh comparatif et auteur de plusieurs œuvres sur la Loi et le Tassawouf, dont **al-Tabaqat al-koubra** dans lequel il écrit, comme cité dans **Oumdat al-Salik** :

« La voie des Soufis est basée sur le Coran et la Sunna et elle est basée sur la vie en conformité avec la morale des Prophètes (paix sur eux) et des Purifiés. Elle ne doit pas être blâmée à moins qu'elle viole une déclaration explicite du Coran, de la Sunna ou du consensus des savants. Si elle ne contredit pas l'une de ces sources, le plus que l'on peut dire est qu'elle est une compréhension qui a été offerte au Musulman, alors laissez quiconque souhaite s'y embarquer et quiconque ne veut pas s'en abstenir, cela étant vrai autant pour les travaux comme pour la compréhension. Ainsi, aucun prétexte n'existe pour la condamner sauf pour quelqu'un qui a une mauvaise opinion des autres ou interprète comme ostentation ce qu'ils font, ce qui est interdit. »

L'Imam Fakhr al-Din Razi qui est un savant Chafî'i de génie et un Imam Moujtahid en doctrine de la foi, il fut parmi les figures les plus en vue de son temps dans la maîtrise de la logique et les sciences traditionnelles Islamiques et il préserva la religion d'Ahl al-Sunna de la déviation des sectes aberrantes de son temps. Il rédigea dans son livre **I'tiqadat firaq al-mousslimim waal mouchrikin** :

« Le sommaire de ce que disent les Soufis c'est que la voie de la connaissance d'Allah est l'auto-purification et le renoncement à l'attachement matériel, et ceci est une excellente voie... Les Soufis sont un groupe qui travaille avec réflexion sur le détachement du soi et des pièges de la vie matérielle. Ils luttent afin que leurs cœurs soient uniquement occupés avec le souvenir d'Allah dans toutes leurs besognes et actions, et ils sont caractérisés par la perfection de leurs manières

dans les relations avec Allah. En vérité, ce sont les meilleurs de toutes les races des êtres humains »

L'Imam Abou Mansour `Abd al-Qahir al-Baghdadi qui est l'un de ceux qui possédaient la connaissance couvrant les diverses vues et croyances des groupes des musulmans et non-musulmans, il écrit dans son **Farq bayn al-firaq** : « Sachez que Ahl al-Sunna wa al-jama'a est divisé en huit groupes de gens... le sixième groupe étant les Soufis Ascétiques (al-zouhhad al-soufiyya). »

La Tariqa Tidjaniya n'est concernée ni de loin ni de près par ce hadith, n'en déplaise à ses détracteurs, car elle est basée sur le Qoran et la Sunna prophétique, le suivi de la Loi (Chari'a) fait partie de ses conditions d'affiliations, en effet il est demandé aux disciples : « La préservation de l'ensemble des commandements de la Loi (Chari'a) par le savoir et les actes et parmi ceux-ci la préservation des cinq prières dans leurs temps légaux d'accomplissement en groupe (si possible) en complétant ses conditions, ses piliers, ses parties, dans une dévotion continuelle. »

Parmi les recommandations de Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) à ses disciples, il a écrit dans une de ses lettres : « **Je vous recommande ainsi qu'à moi ce qu'ALLAH nous commande et nous ordonne, et qui est de préserver les limites sacrées et de veiller à l'accomplissement de l'ordre Divin selon vos efforts et selon votre capacité** »

Parmi les conseils qu'il avait donnés à l'un de ses grands compagnons (qu'Allah sanctifie son précieux secret) il y avait : « **je te conseille la crainte d'Allah intérieurement et extérieurement et de suivre la Sunna qu'elle soit loin, proche ou exceptionnelle dans les paroles et les actes, d'être satisfait d'Allah dans le peu et l'abondance, d'aller vers Allah et de lui donner l'attention dans tous les états, de te détacher des créatures que tu t'en approches ou que tu t'en éloignes, de prendre pour chaque situation la Sunna comme juge.** »

Et il y a aussi ses fameux propos d'Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) qui a dit : « **Si vous entendez des propos qui me sont attribués alors pesez-les sur la balance de la Loi (Chari'a), s'ils sont conformes pratiquez-les, mais s'ils divergent délaissez-les.** »

Quant au fait de le prendre comme guide c'est en raison de la parole d'Allah (qu'Il soit Glorifié et Exalté) qui dit dans le Coran : « **Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et soyez avec les véridiques** » (Sourate 9 Tawbah, verset 119)

Et encore : « **Et suis le sentier de celui qui se tourne vers Moi.** » (Sourate 31 Loqman, verset 15)

Et encore Sa parole : « **Fais preuve de patience (en restant) avec ceux qui invoquent leur Seigneur matin et soir, désirant Sa Face. Et que tes yeux ne se détachent point d'eux, en cherchant (le faux) brillant de la vie sur terre. Et n'obéis pas à celui dont Nous avons rendu le cœur inattentif à Notre Rappel (à l'invocation de Dieu), qui poursuit sa passion et dont le comportement est outrancier** » (Sourate 18 La caverne, verset 28)

Et c'est aussi afin de se conformer à la parole du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) qui dit selon Abou Hourayra (qu'Allah l'agrée) : « **L'homme suit la religion de son compagnon** »

Ibn Abbas (qu'Allah l'agrée) rapporte : « **Quelqu'un demanda : « Ô Prophète, quelle est la meilleure personne auprès de laquelle on s'assoit ? Il dit : « Celui dont la vue vous rappelle Dieu, dont les paroles ajoutent à votre science et dont les actes vous rappellent l'au-delà.** »

Il est rapporté par Baihaqi selon Abdallah ibn Mess'oud (qu'Allah l'agrée) qu'il a dit : « **Évoquez beaucoup Allah, Puissant et Glorieux ! Tu n'as intérêt à ne fréquenter personne sauf celui qui t'aide à évoquer Allah.** »

La recherche d'une science demande de s'attacher à un enseignant ; or les maîtres Soufi sont des spécialistes de la science dans le domaine de l'Ihsan, troisième des domaines de la religion, comme l'a enseigné Djibril (paix sur lui), donc avec le domaine de l'Islam et de l'Iman. Ainsi, dans chaque domaine de la religion il y a des spécialistes. Le compagnonnage est un pilier important pour tous les musulmans qui cherchent à améliorer leur religion, leur caractère et leur comportement. Car le compagnonnage apporte d'innombrables bienfaits et c'est pour cela que de tout temps, le compagnonnage a été et est resté le pilier principal de toute personne sincère qui cherche à cheminer sur la voie de Dieu.

Ibn 'Ajiba Alhasani (qu'Allah l'agrée) ajoute : « **Sache que cette science (le soufisme) n'est pas quelque chose qui s'exprime par des mots (par le langage), mais la science du Tassawuf est une science des goûts et des états spirituels. Elle ne peut guère être acquise à partir des écrits (ce n'est pas une science livresque), mais elle s'acquiert par le compagnonnage des gens qui connaissent ces goûts et ces états. Elle ne peut être obtenue par la parole (par les dires), mais elle est obtenue par le service des frères et l'accompagnement des gens de la perfection. Par Dieu, n'a réussi celui qui a réussi que par le compagnonnage de ceux qui ont réussi (auprès de Dieu).** »

Ainsi, le fait de dire je suis Malikite ou Chafi'ite ou hanbalite ou Salafiste ou autre pour le domaine de l'Islam, ou je suis Ach'arite ou Matouridite ou Tahawi dans le domaine de l'Iman, ou je suis Qadiri ou Chadhili ou Tidjani dans le domaine de l'Ihsan n'est qu'une façon entre d'autre de se réclamer d'une spécialité d'entre les spécialités de notre religion et permet d'identifier une méthodologie d'entre les méthodologies qui tous sont reliés au Qoran et à la Sunna. Vouloir s'appuyer sur ces termes pour affirmer qu'il s'agit d'un clivage interdit est aussi stupide que d'aller affirmer que celui qui indique son origine en disant je suis algérien ou je suis français ou je suis sénégalais ou je suis chinois accomplit une forme de dissension interdite et qu'il faut absolument qu'il dise : je suis musulman.

Donc, plutôt que de vouloir absolument condamner les membres de cette communauté bénie à cause de l'interprétation abusive d'un hadith qui manque de clarté au niveau de son authenticité, n'est-il pas préférable de les respecter et de croire en notre noble Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) qui a dit : « **Vous succédez à soixante-dix communautés et vous êtes la meilleure et la plus honorée auprès d'Allah** » (Ahmed, Tirmidhi, Ibn Majah, El Hakem selon Mou'awiya ibn Haïda (qu'Allah l'agrée) bon-HASAN)

Et aussi : « **Il n'y a pas eu une communauté sans qu'une partie d'entre elles soient au Feu et une partie soit au Paradis sauf pour ma communauté, car elle est tout entière au Paradis.** » (El Khatib El Baghdadi selon Ibn 'Omar (qu'Allah l'agrée) –SAHIH- (authentifié par Albani)

Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : « **Lorsque ce sera le Jour Dernier, Allah octroiera pour chaque membre de cette communauté une personne mécréante, il lui sera dit : « Celui-là est ta rançon qui te rachète du Feu. » »** (Mousslim selon Abou Moussa (qu'Allah l'agrée) authentique - SAHIH)

Il a dit aussi (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) : « **Ma communauté-ci est une communauté bénie, elle n'a pas de châtiment au Jour dernier, car son châtiment est dans ce monde à travers les épreuves, les tremblements de terre, les guerres et les calamités.** » (Abou Daoud, Tabarani, El Hakem, Baihaqi selon Abou Moussa (qu'Allah l'agrée) - authentique - SAHIH)

Il a dit aussi (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) : « **La punition de cette communauté a été placée en ce monde.** » (El Hakem selon 'Abdallah ibn Yazid (qu'Allah l'agrée) – authentique-SAHIH)

Il a dit encore (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) : « **Cette communauté est une communauté bénie, son châtime est entre ses mains, lorsque ce sera le Jour du Jugement, il sera présenté à chaque musulman un homme parmi les associateurs et il lui sera dit : « Celui-là te sert de rançon contre le Feu. » »** (Ibn Majah selon Anas (qu'Allah l'agrée) – authentique-SAHIH)

Quant à ceux qui préfèrent et désirent tant propager la dissension et la mauvaise opinion d'autrui dans le rang des musulmans, ils feraient mieux de méditer sur ces autres paroles du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) :

Il est rapporté par Abou Bakr El Khatib dans **Tarikh Baghdad** selon Anas ibn Malik (qu'Allah l'agrée) que le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : « **Les plus aimés de Dieu parmi vous sont ceux dont les caractères sont les meilleurs, ceux qui sont d'un abord facile, qui s'entendent bien avec autrui et avec qui on s'entend bien. Les plus détestés de Dieu parmi vous sont ceux qui colportent les propos portant la dissension, qui recherchent les faux pas chez autrui et provoquent la désunion entre les frères.** »

De même, il est rapporté par Ibn Hibban, Ahmed, Tirmidhi selon Abou Houeyra (qu'Allah l'agrée) que le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : « **Ne vous informerai-je pas sur les meilleurs et les pires ? Les meilleurs d'entre vous sont ceux dont on peut espérer leur bien et dont on ne redoute pas de leur mal et les pires d'entre vous sont ceux dont on ne peut espérer leur bien et dont on redoute de leur mal.** » (Authentifié par Albani)

Il est rapporté aussi par Abou Ya'la selon Jabir et Tirmidhi, Tabarani selon Ibn Mess'oud que le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : « **Ne vous informerai-je pas sur celui qui sera interdit au Feu demain ? Il s'agit de toute personne d'abord facile, douce, amicale et tolérante.** » (Authentique-SAHIH.)

Zaouiya Tidjaniya El Koubra d'Europe

